

Grippe aviaire chez les bovins laitiers

Mesures de protection pour les travailleurs et travailleuses

Recommandations s'appliquant aux milieux de travail concernés lorsque des bovins sont infectés (suspectés ou confirmés) par l'influenza aviaire

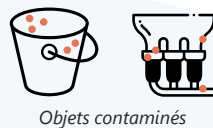
⚙ Lorsque des bovins laitiers sont infectés par l'influenza aviaire, les animaux avec ou sans signe de la maladie peuvent excréter le virus dans leur lait, leurs sécrétions nasales et leur urine.

⚙ La transmission du **virus de l'influenza aviaire** aux humains se fait par :

– contact direct



– contact indirect



– l'air



⚙ Plus le virus se transmet entre animaux et humains, plus il risque de se modifier et de devenir plus transmissible et dangereux, d'où la nécessité d'agir.

⚙ La transmission aux humains est rare et la majorité des cas présentent des symptômes légers. Cependant, quelques cas humains de grippe aviaire transmise par les oiseaux ont présenté des complications sévères, incluant des enfants.

1 Symptômes possibles chez l'humain

- Rougeurs à l'œil (conjonctivite)
- Nez congestionné ou qui coule
- Mal de gorge
- Fièvre
- Toux
- Douleurs musculaires

Complications possibles : pneumonie, insuffisance respiratoire ou décès

2 Mesures de protection

Respecter les mesures de biosécurité rehaussées

- ✗ Ne pas se toucher les yeux, le nez et la bouche
- ✗ Ne pas boire du lait cru
- ✓ Faire l'hygiène des mains régulièrement avec de l'eau et du savon (sinon avec une solution hydroalcoolique d'au moins 60 % d'alcool)
- ✋ Limiter l'accès à l'étable et en interdire l'accès aux enfants. Limiter les activités aux tâches essentielles et le temps passé dans l'étable
- ↔ Lorsque possible, rester à distance des vaches, du lait cru et des éclaboussures
- ✓ Nettoyer et désinfecter les surfaces régulièrement en utilisant un produit recommandé par l'équipe québécoise de contrôle de maladies avicoles (voir : www.eqcma.ca/maladies-avicoles/desinfectants)
- ✓ Modifier les tâches afin de réduire le risque d'éclaboussures (ex. : prise d'échantillon de lait) ou de remettre le virus en suspension dans l'air (ex. : nettoyage avec jet d'eau)

- ✓ Porter un **équipement de biosécurité de base** (gants + survêtement + bottes)
- ✓ Porter un équipement de protection individuelle selon l'évaluation du risque (section 3 →)



Accès à la version électronique et traductions

Page 2 de 2
Mise à jour : Janvier 2025



Réseau de santé publique en santé au travail

Institut national de santé publique

Québec



Grippe aviaire chez les bovins laitiers

Mesures de protection pour les travailleurs et travailleuses

3 Situations de travail à risque de transmission du virus

Bien que le risque de transmission aux humains soit faible, les travailleurs en contact étroit ou prolongé avec des bovins infectés ou avec des environnements contaminés sont à risque plus élevé d'infection.

NIVEAU D'EXPOSITION	RISQUE MOYEN	RISQUE ÉLEVÉ
CONTEXTE	EXPOSITION AUX BOVINS MAIS SANS RISQUE D'EXPOSITION AU LAIT CRU	SANS EXPOSITION AUX BOVINS MAIS RISQUE D'EXPOSITION AU LAIT CRU OU AUX PRODUITS DE LAIT CRU
TÂCHES ASSOCIÉES	<p>Toutes tâches :</p> <ul style="list-style-type: none"> En présence de bovins sans signe clinique et en absence de lait cru 	<p>Tâches avec risque de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Contact avec du lait cru, mais sans risque de mise en suspension de fines particules de lait cru dans l'air (ex. : éclaboussures dans les yeux, toucher du lait cru ou du fromage de lait cru puis se toucher les yeux) Mise en suspension de fines particules de lait cru dans l'air (ex. : nettoyage avec jet d'eau des surfaces contaminées)
EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE RECOMMANDÉ	<ul style="list-style-type: none"> Gants Survêtement Bottes Visière Masque N95 <p>* Si risque d'éclaboussures : Favoriser la visière plutôt que des lunettes étanches</p>	<ul style="list-style-type: none"> Gants Survêtement Bottes Visière Masque N95 <p>* Si risque d'éclaboussures de lait cru : Favoriser la visière plutôt que des lunettes étanches, et ajouter un tablier imperméable</p> <p>‡ Si risque de mise en suspension de fines particules de lait cru dans l'air : L'ajout du masque de type N95 est recommandé</p>

Le port du masque de type N95 doit être encadré par un programme de protection respiratoire qui inclut des essais d'ajustement. Il doit être bien ajusté au visage (barbe rasée), et changé s'il est mouillé, souillé ou endommagé. Consulter : www.santeau travail.qc.ca/web/rpsat/dossiers/protection-respiratoire/documentation-de-base



Pour retirer l'équipement de protection, il est recommandé, dans l'ordre, de :
 nettoyer les bottes → enlever les bottes → enlever le survêtement → enlever les gants → effectuer l'hygiène des mains → enlever la protection oculaire et masque → refaire l'hygiène des mains

4 En cas de symptômes

Surveiller l'apparition de symptômes pour 10 jours suivant votre dernière exposition au(x) bovin(s) infecté(s) ou leurs sous-produits contaminés (ex. : lait cru). **En cas de symptômes :** Contacter Info-Santé (811), en mentionnant avoir été en contact avec des bovins ou leurs sous-produits contaminés (ex. : lait cru).



Accès à la version électronique et traductions

Page 2 de 2
Mise à jour : Janvier 2025



Réseau de santé publique en santé au travail

Institut national de santé publique
Québec